



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Ce poste est fait pour vous si

La Pointe du Décollé à Saint-Lunaire

Vous êtes Technicien(ne) sanitaire et de sécurité sanitaire. Groupe RIFSEEP : 2

Vous connaissez :

- Contrôle, audit et évaluation
- Disciplines scientifiques, Droit/réglementation
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Vous êtes et vous savez:

- Réactivité, autonomie et rigueur
- Sens de l'analyse, appliquer une règle, une procédure, un dispositif
- Mener une veille, rédiger et travailler en équipe

Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine

Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 19 février 2026** à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr



Vos missions

Au sein du département Santé-Environnement, sous la responsabilité des responsables des pôles « eaux de loisirs » et « Environnements intérieurs » en collaboration avec les autres techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire, l'agent aura les missions suivantes :

Pôle « Eaux de loisirs » (60%)

NB : En période estivale, la majorité du temps de travail sera dédiée aux eaux de loisirs.

Etablissements de bains et baignades en eau douce

- Organiser, mettre en œuvre et suivre le contrôle sanitaire des établissements de bain et des baignades en eau douce du département (programmation, interprétation sanitaire, communication des résultats, gestion des situations de non-conformité et alertes, échanges/relations avec le laboratoire, bilans)
- Renseigner et exploiter la base de données informatisée SISE-Eaux /Aquasise (enregistrement des données relatives aux installations et aux résultats du contrôle)
- Réaliser des visites techniques et assurer le programme d'inspections/contrôles des établissements de bain
- Analyser et donner des avis sur les nouveaux projets d'établissements et réhabilitations d'établissements existants et instruire les dossiers de déclaration de piscine
- Accompagner les gestionnaires d'installations et les professionnels du domaine (pisciniers, bureaux d'étude fournisseurs...)
- Contribuer à la prévention de la légionellose dans les établissements de bain
- Contribuer à l'instruction des profils de baignade en eau douce
- Gérer les déclarations de leptospirose en lien avec une exposition aux eaux de loisirs
- Gérer les plaintes et demandes de renseignements (Etablissements de bain, baignades en eau douce et zones de loisirs nautiques)

Pôle « Environnements Intérieurs » (40%)

Habitat - Lutte contre l'habitat indigne (LHI) et intoxications au monoxyde de carbone (CO)

- Mettre en œuvre et suivre des procédures d'urgence et de traitement de l'insalubrité : évaluations techniques et sanitaires des logements, rédaction des rapports de contrôle et arrêtés d'insalubrité, présentation des dossiers au CODERST, demande de publication des arrêtés au service de la publicité foncière, participation (ou animation) à des réunions de coordination partenariale pour le choix des réponses / procédures les plus adaptées, suivi de l'exécution des arrêtés, gestion des recours, enregistrement dans SI Santé-Habitat...
- Gérer les signalements en matière d'habitat : recherche de la réponse appropriée en fonction de la situation, de sa gravité et des responsabilités et rédaction de la réponse
- Participer au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) et aux réunions de travail avec les partenaires concernés (DDTM, SCHS, ADIL, CAF, EPCI...)
- Réaliser des enquêtes environnementales liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), rédiger les courriers, suivre les mesures correctives demandées et alimenter le tableau de bord régional de suivi, et participer aux campagnes d'information et de prévention
- Assurer la continuité de gestion des cas de légionelloses, en suppléance du technicien sanitaire référent

Missions régionales :

- Participer aux groupes de travaux thématiques régionaux et contribuer aux travaux collectifs régionaux dans les 2 domaines d'activités précités

Conditions Particulières :

Réalisation d'une déclaration publique d'intérêt (DPI)

Plan de continuité d'activité

ARS Bretagne

6 place des Colombe

CS 14253

35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr

